

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE SNEG ATTENTIF AU PROCES DES AGRESSEURS DE BRUNO WIEL

Paris, lundi 17 janvier 2011

Demain mardi 18 janvier 2011, s'ouvre en Cour d'Assises du Val de Marne à Créteil, le procès de six prévenus, agresseurs présumés et/ou identifiés de Bruno Wiel et de deux autres victimes d'agressions homophobes d'une extrême violence.

Poursuivis pour tentative d'homicide volontaire aggravée, actes et de torture et de barbarie aggravés, vol en bande organisée, précédé, accompagné ou suivi de violence, ils ont sciemment repéré leurs victimes dans des établissements gays.

Si le SNEG ne s'est pas porté partie civile dans ce procès, respectant ainsi le choix de Bruno Wiel, de sa famille et de ses avocats, il entend bien toutefois suivre avec la plus grande attention le déroulement de ce procès car il ne peut admettre que les commerces gays qu'il représente soient aux yeux des homophobes le lieu de recrutement de leurs victimes.

Le SNEG est aux côtés de Bruno Wiel et des deux autres victimes et attend un verdict exemplaire contre les réseaux d'agresseurs qui repèrent leurs proies dans les établissements gays pour ensuite livrer sur eux des actes d'une violence arbitraire et gratuite.

Contact : 01 44 59 81 01

Syndicat National des Entreprises Gaies

12, rue des Filles du Calvaire - 75003 Paris

Tél. : 01 44 59 81 01 - Fax. : 01 44 59 81 03 – E-mail : sneg@sneg.org – Web : www.sneg.org